

**1 – VIREMENTS DE CREDITS – BUDGET BOULANGERIE.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la diminution de crédits de 16 000 € au chapitre 23-13 et affecte 16 000 € au chapitre 21-32 pour le Budget Boulangerie.

Affiché le 25 octobre 2016

Le Maire,  
Jean GORIOUX

